RÈGLEMENT DU CONCOURS DE CITROUILLES

Dans le cadre de l'animation Pacy'trouille

Animation municipale – Ville de Pacy Sur Eure

Article 1 – Organisation

La Ville de Pacy sur Eure] organise un concours de citrouilles dans le cadre de son animation municipale, afin de proposer un moment convivial, créatif et festif ouvert au public.

Article 2 – Conditions de participation

- Le concours est ouvert à [tous les habitants / aux enfants / aux familles / à tous les participants].
- La participation est gratuite.
- Chaque participant peut présenter une citrouille ou une création, selon les modalités définies par l'organisateur.
- Les mineurs participent sous la responsabilité d'un représentant légal.
- Une citrouille par famille

Article 3 – Modalités du concours

- Les participants doivent déposer leur citrouille auprès des organisateurs le 31/10/2026, entre 14H30 et 16H, à la salle GOUESNARD.
- Chaque citrouille doit être identifiée par un numéro ou un nom attribué lors de l'inscription.
- Les créations peuvent être décorées, peintes ou sculptées.
- Les citrouilles doivent être préparées avant leur dépôt. Aucun outil de découpe ne sera mis à disposition du public pendant le concours.
- Les créations doivent respecter les règles de sécurité et ne présenter aucun danger pour le public.

Article 4 – Critères de jugement

Les citrouilles seront évaluées selon les critères suivants :

- **Originalité et créativité**
- **Esthétique et qualité de réalisation**
- **Effort et soin apportés à la décoration**

Le jury sera composé de personnes désignées par l'organisateur. Ses décisions seront définitives.

Article 5 – Désignation des gagnants et récompenses

Les gagnants seront désignés par le jury à l'issue de l'examen des créations.

Les prix seront remis le 31/10/2026 à 17H, sur le lieu de l'animation.

Les récompenses prévues sont les suivantes :

- Prix de la citrouille la plus originale : : un sac glacière Pacy Sur Eure, un jeu de 7 familles, une confiserie et une guirlande lumineuse halloween
- Prix de la citrouille la plus effrayante : : un sac glacière Pacy Sur Eure, un jeu de 7 familles, une confiserie et une guirlande lumineuse halloween
- Prix de la citrouille la plus mignonne : un sac glacière Pacy Sur Eure, un jeu de 7 familles, une confiserie et une guirlande lumineuse halloween
- Prix du jury : récompense : un sac glacière Pacy Sur Eure, un jeu de 7 familles, une confiserie et une guirlande lumineuse halloween

L'organisateur se réserve la possibilité de modifier les récompenses en cas de nécessité, dans le respect de l'équité entre les participants.

Article 6 – Responsabilité

Les citrouilles restent sous la responsabilité de leurs participants jusqu'à leur remise à l'organisateur. La Ville prendra les précautions raisonnables pour assurer leur présentation pendant l'animation, sans pouvoir garantir l'absence de détérioration, de perte ou de dégradation accidentelle.

Les participants s'engagent à respecter les consignes des organisateurs ainsi que les lieux mis à disposition.

Les participants s'engagent également à récupérer leur citrouille à la fin de l'animation à 17H.

Article 7 – Droit à l'image

Des photographies pourront être prises pendant l'animation. Toute utilisation de l'image reconnaissable d'un participant à des fins de communication fera l'objet des autorisations nécessaires, notamment pour les mineurs.

Article 8 – Acceptation du règlement

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement.

L'organisateur se réserve le droit de prendre toute mesure nécessaire au bon déroulement du concours et de l'annuler en cas de force majeure.

Fait à Pacy Sur Eure, le 31/10/2026.

Le service organisateur de la ville de Pacy Sur Eure